

# *l'Esprit* Colognote

N° 11  
Mars 2017

Notre site prend  
**son envol**



Journal du  
**PLR**  
de Cologny

photographie: Miguel Asensio



# Nous sommes à votre écoute !

Par Marie-France Asensio - Conseillère municipale, présidente du PLR Cologny

Le comité PLR Cologny tient à informer régulièrement ses membres et sympathisants des sujets importants et actuels touchant notre commune.

Une séance, réunissant de nombreux participants, a eu lieu en novembre 2016 et a traité du projet d'aménagement de la parcelle récemment acquise au chemin des Fours. Les débats furent animés, riches et instructifs.

La prochaine séance d'information, fixée au 29 mai 2017, abordera le thème du centime additionnel. Plus tard dans l'année, une autre séance sera consacrée à la sécurité, sujet sur lequel M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'emploi s'est exprimé lors de notre assemblée générale du 27 février dernier, avec le brio que nous lui connaissons.

Rappelons que 2017 est une année cruciale pour le PLR genevois qui doit choisir ses candidats pour le Conseil d'Etat et le Grand Conseil en vue des élections au printemps 2018. Dans la perspective de cette campagne, une action originale de communication, intitulée la voix des Genevois, a été initiée

par le PLR en automne. Cette action donne la possibilité à chaque citoyenne et citoyen de s'exprimer par un message vocal sur des enregistreurs placés dans les ascenseurs des galeries marchandes de la gare de Cornavin.

A Cologny, nous nous impliquons aussi à connaître les avis des habitants et encourageons vivement les idées, les initiatives et la collaboration de personnes portant un intérêt à nos objectifs.

Notre nouveau site internet est désormais accessible sur [www.cologny.plr-ge.ch](http://www.cologny.plr-ge.ch). Vous y trouverez de nombreuses informations liées à vos élus, le travail qu'ils fournissent dans les diverses commissions, mais aussi des articles émanant du PLR cantonal.

Souhaitez-vous devenir membre ou nous faire part de préoccupations et de propositions? N'hésitez pas à nous contacter sur notre site ou en nous renvoyant le bulletin ci-dessous!

Bonne lecture !



## Bulletin d'adhésion

Pour devenir membre de l'Association PLR de Cologny,  
vous pouvez renvoyer ce coupon à notre case postale 107, 1223 Cologny ou vous inscrire par e-mail : [cologny@plr-ge.ch](mailto:cologny@plr-ge.ch)

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Email: ..... Tél.: .....

Cologny le: ..... Signature: .....



# RIE III et maintenant ?

Par Alexandre de Senarclens - Président du PLR Genève

Le 12 février dernier, les Suisses et les Genevois ont refusé la troisième réforme de l'imposition des entreprises au niveau fédéral. Le PLR a pris acte de cette décision, même s'il la regrette vivement. Nous restons bien entendu convaincus qu'une réforme est indispensable.

C'est la raison pour laquelle nous encourageons dès à présent le parlement fédéral à déployer tous les efforts possibles afin d'élaborer un projet susceptible de recueillir une majorité. Il faudra parvenir à un traitement rapide du dossier par les chambres fédérales, la Suisse ayant jusqu'au 1er janvier 2019, pour se mettre en conformité avec les standards internationaux.

Les conseillers nationaux PLR jetteront toutes leurs forces dans cette prochaine étape qui a pour objectif de garantir à nos entreprises la prévisibilité juridique qui leur est nécessaire.

Les électeurs semblent avoir considéré que la réforme fédérale allait trop loin, en particulier dans les possibilités de déductions fiscales offertes aux entreprises. Il convient donc de revoir certains des allègements prévus dans ce projet de loi, comme par exemple la déductibilité des intérêts notionnels (NID), tant décriée durant cette campagne. Un outil prévu par la réforme fédérale, mais auquel le gouvernement genevois avait précisément refusé de recourir.

C'est pour cette raison que le PLR reste persuadé que le projet genevois est mesuré. Le Conseil d'Etat a refusé de tomber dans une course à la concurrence fiscale, en faisant un usage parcimonieux des mesures à appliquer.

En définitive, c'est en réalité une victoire à la Pyrrhus que la gauche a remportée ce dimanche 12 février. Car, avec la nouvelle mouture de la réforme qu'il s'agira de présenter, nous perdrons assurément une

partie de la compensation prévue pour les cantons par la Confédération. Il faudra donc continuer à se battre pour obtenir l'aide financière dont le canton aura besoin pour compenser la baisse momentanée des ressources fiscales engendrées par cette prochaine réforme.

Aussi, il est aujourd'hui nécessaire de faire savoir aux entreprises notre détermination pour qu'elles disposent des conditions nécessaires à leur développement à Genève. Ainsi, les points essentiels de la réforme proposée par le Conseil d'Etat doivent être acceptés dans les meilleurs délais, en particulier le taux applicable (13.49%) et le principe de l'imputation totale de l'impôt sur le bénéfice sur l'impôt sur le capital.

Le PLR continuera à défendre le projet du Conseil d'Etat. Une réforme qui, nous en sommes persuadés, est juste et ambitieuse.



## JOHN TAYLOR

LUXURY REAL ESTATE SINCE 1864

LUXURY REAL ESTATE

THE GREATEST TRANSACTIONS  
ALWAYS BEAR THE SAME SIGNATURE

GENÈVE · Gstaad · Lausanne · MEGÈVE

PLACE DE CORNAVIN 3 · +41 22 809 08 11 · GENEVE@JOHN-TAYLOR.COM

WWW.JOHN-TAYLOR.CH



# Un club photo à Cologne

Par Serge Kolly - Président / Stéphane Crozet - Vice-Président / Miguel Asensio - Secrétaire .....

Nous sommes trois passionnés de photographie qui avons fondé au printemps 2015 un club ouvert à tous. Photos noir et blanc, couleur, macro, paysage, animalière ou portrait sont les sujets que nous aimons aborder. Nous passons une partie de nos loisirs à rechercher les meilleures prises de vue ou les plus beaux modèles afin de réaliser La photo !



Nous abordons aussi le développement à l'aide d'outils spécifiques (Lightroom, CaptureOne, PhotoShop, PremierePro) ainsi que la publication de nos travaux sur différents supports ou médias.

#### **Nos activités sont les suivantes :**

- **cours de perfectionnement ouverts aux membres,**
- **sorties à thème afin de partager notre passion,**
- **échange de vues sur l'évolution technique.**

Récemment, une évolution majeure dans le matériel de prise de vue a ouvert de nouvelles perspectives passionnantes. Les drones de dernière génération permettent la réalisation d'images saisissantes. Cette innovation implique la maîtrise d'un nouveau flux (vidéo en plus de la photo) ainsi que la prise en compte d'une réglementation complexe exigeant

un comportement responsable et respectueux du droit à l'image de chacun. Ces drones, bourdonnant comme un essaim d'abeilles, permettent des prises de vue aériennes de notre village et de ses environs, des montagnes, des cours d'eau, du lac, etc... Les résultats produits sont d'une qualité exceptionnelle. Nous vous laissons le soin d'en apprécier quelques illustrations dans le présent numéro de l'Esprit Colognote.



## GPA SÉCURITÉ



## SÉRÉNITÉ

## INSTALLATION RACCORDEMENT INTERVENTION

Votre partenaire unique  
**+41 22 707 94 00**

[www.gpa.ch](http://www.gpa.ch)



# Concours de photo

## « L'Esprit Colognote Voyage »

Par Jasmine von Spee-Bodmer - Conseillère municipale

Un concours de photos ouvert à tous!  
3....2....1.... C'est parti !

Faites voyager votre journal... A vous lecteurs de L'Esprit Colognote, le défi de la meilleure photo vous est proposé!

Faites voyager votre journal, de façon humoristique, esthétique ou originale. Mettez-vous en scène avec votre journal, immortalisez le moment, et surtout partagez le avec nos lecteurs.

### Règles ?

- Le titre de votre journal préféré, L'Esprit Colognote, doit être visible
- Le visage du lecteur doit être reconnaissable.

### Délai ?

- **Jusqu'au 1er décembre 2017.**

### Critères de réussite ?

- Originalité
- Humour
- Talent artistique.

### Comment l'éditer ?

- Mettez un titre à votre photo
- Envoyez votre photo à l'adresse **cologny@plr-ge.ch**
- Si vous le souhaitez, postez-la également sur la page Facebook de « **L'Esprit Colognote voyage** ».

Vous retrouverez les meilleures photos de l'année 2017 dans votre journal. En décembre, le jury donnera son verdict et attribuera un prix au vainqueur!

Bonne chance à tous et surtout... amusez-vous bien!



# Désormais, vous pouvez nous inviter à la table des négociations.

m-3.com

Genève

Place de Cornavin 3  
CH-1211 Genève 1  
T +41 22 809 09 09

Zürich

Bahnhofplatz 4  
CH-8000 Zürich  
T +41 41 711 70 90

**m3** | REAL ESTATE

| PROPERTY | SALES | ADVISORY



# Interview Ciril Schulz

## apiculteur

Par Amanda Guerreiro - Habitante de Cologny

Vous ne le saviez peut-être pas, mais il existe sur Cologny un rucher. C'est par une froide après-midi d'hiver que j'ai rendez-vous avec Monsieur Ciril Schulz, son propriétaire.

### -L'apiculture, est-ce une passion ou un métier ?

Les deux, car je suis aussi ingénieur agronome et accompagnateur en montagne. J'enseigne d'ailleurs l'apiculture depuis 6 ans pour les particuliers ainsi qu'à l'école d'ingénieurs de Lullier.

### -Depuis combien de temps faites-vous du miel sur Cologny ?

Environ 10 ans. J'ai appris l'apiculture il y a 15 ans avec Monsieur Willy Stucki qui possédait son rucher sur Cologny que j'ai ensuite repris.

### - A quoi sert le miel ?

C'est une source d'énergie pour les abeilles qui en surproduisent comme réserve pour la saison hivernale.

### - Cologny bénéficie-t-elle d'un type de végétation correspondant à vos critères ?

Effectivement, elle correspond parfaitement à ce que je recherche pour mes abeilles: un environnement ouvert, avec des haies et des prairies extensives. De plus, il y a souvent des arbres fruitiers dans les jardins de Cologny, ce qui représente un avantage certain en termes de biodiversité végétale. Enfin, une bonne partie de l'agriculture sur cette commune est biologique ce qui n'est pas négligeable!

### - Combien de ruches possédez-vous ?

J'en ai huit sur Cologny mais j'en possède aussi sur Gy, Presinge et Carrat, soit un total d'une cinquantaine de ruches. Chacune d'entre elles contient un minimum de 6000 abeilles et produit environ 20 à 40kg de miel par année !

### - Quel type/qualité de miel produisez-vous et quand le récoltez-vous ?

Le meilleur ! (rires) Je fais deux récoltes de miel par an : la première au printemps (fin mai-début juin) et la deuxième en été (fin juillet-début août). Le miel de printemps est riche en Colza et donc en glucose ; sa cristallisation est fine et rapide donnant un miel d'aspect blanc et crémeux, facile à tartiner. Le miel d'été est riche en miellat de Chêne et de Tilleul, il est donc d'aspect plus foncé et se cristallise plus lentement mais il est plus riche et corsé en bouche.



### - Où peut-on se procurer votre miel ?

Le gros de ma production est destinée à des hôtels de la région, mais je vends aussi mon miel à la Ferme de Budé, ou depuis mon site internet, ou encore sur simple demande.

### - Un slogan ou un détail sur votre marque de fabrique ?

Ma marque c'est que « Tout est merveille dans l'abeille ». En effet, l'abeille a toujours été considérée depuis des millénaires et dans plusieurs civilisations comme un élément divin.

D'ailleurs, le miel possède des propriétés cicatrisantes et antibactériennes, le pollen est une source importante de protéines, la gelée royale a des vertus régénérantes pour les neurones et le venin d'abeille est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques.

### - Auriez-vous un message à faire passer ?

Les apiculteurs suisses portent une attention particulière à produire un miel de qualité et de proximité. Malheureusement, les productions suisses ne sont pas assez

conséquentes pour rivaliser avec des miels provenant d'autres pays, ce qui fait que le miel suisse est plus rare et aussi plus cher. Le miel étranger est souvent conditionné et mélangé avec d'autres afin d'avoir toujours le même goût, alors que le miel suisse est un produit vivant qui varie suivant les années et les saisons.

### - Etes-vous engagé dans la recherche ?

Je collabore avec un chercheur à Bienne pour un traitement contre le varrois. C'est un acarien qui parasite les abeilles et peut transmettre des virus et donc contribuer à l'affaiblissement de la ruche. On le traite actuellement plutôt bien avec de l'acide formique en concentration non-nocive et en diffusion lente. Je participe aussi à une recherche qui vise à estimer la biodiversité végétale en ville et en campagne grâce à l'analyse du pollen et du nectar récoltés par les abeilles.

### - On entend souvent que des abeilles meurent à cause de pesticides et autres nuisibles (tel que le Frelon asiatique). Avez-vous déjà observé ce phénomène à Cologny ?

Concernant le Frelon asiatique, cette menace n'est pas encore arrivée en Suisse mais il faudra rester vigilant. Les pesticides sont un sujet difficile à traiter car ils peuvent se trouver de façon chronique ou sporadique dans l'environnement.



[ciril.schulz@gmail.com](mailto:ciril.schulz@gmail.com)



# Routes et espaces publics

Par Bernard Girardet - Conseiller administratif

## Stationnement

Les zones bleues à macaron sont effectives depuis le 1er février et le contrôle du stationnement a été renforcé afin d'appliquer cette nouvelle réglementation. Soyez attentifs à respecter les horaires ! Certains ajustements sont en cours afin de répondre aux besoins des commerçants et de leurs employés, mais de manière générale, les habitants semblent satisfaits.

## Zone 30km/h

La limitation à 30km/h qui s'applique déjà aux chemins des Fours, de la Mairie, de Faguillon et de Planta s'étendra prochainement aux chemins des Hauts-Crêts et du Tirage. Avant que les aménagements routiers adéquats à cette extension de la zone 30km/h soient réalisés, les Services Industriels procéderont à des travaux de canalisations le long du chemin des Hauts-Crêts.

## Cheminement piétonnier

Les démarches nécessaires à la création d'un cheminement piétonnier le long du chemin des Falquets suivent leur cours.

Ce cheminement prévu du côté gauche en descendant profitera de l'éclairage existant et permettra d'adosser aux arbres des bancs pour les haltes des promeneurs.

## Pré-Byron

Le projet d'aménagement d'une esplanade au Pré-Byron, développé par le bureau In Situ et approuvé par le Conseil municipal, sera soumis à la commission des monuments et sites en pré-consultation avant autorisation de construire. Ces aménagements sobres et harmonieux, visant à améliorer l'accueil de ceux qui désirent profiter de ce point de vue magnifique, prévoient l'intégration d'un WC (avec accès handicapé), la création d'un point d'eau, des bancs, des massifs floraux et un éclairage discret.

## Quai de Cologny

L'étude pour la création d'espaces de baignade et de renaturation le long du quai de Cologny, confiée au bureau ADAo, progresse bien. La commune se réjouit de la bonne collaboration avec la DGeau qui devrait déposer la demande en autorisation de construire pour la partie

lacustre de ce projet d'ici fin mars.

La commune, qui a initié ce projet, participera financièrement à la réalisation des aménagements nautiques favorisant l'accès à la baignade.

La récente visite du site avec le Conseiller d'Etat, Monsieur Luc Barthassat, confirme l'enthousiasme des parties à voir aboutir ce beau projet. Les différents services de l'Etat, que sont la DGGC, la DGT ou la DGAN, concernés par la partie terrestre, ont encore d'importantes études à mener avant de pouvoir déposer la demande en autorisation de construire. Ceci devrait être fait avant la fin de l'année.





**La Closerie**

Restaurant - Traiteur

Viviana et Angelo Citiulo

Place du Manoir 14 - 1223 Cologny-Genève - Tél. 022 736 13 55  
Fermé le lundi et mardi midi Fax 022 700 01 19



**CAISSERIE INDUSTRIELLE**  
EMBALLAGES BOIS SUR MESURE

Paul KANE  
7, Route des Jeunes  
BP 1412 - 1211 Genève 26  
Tél. +41 22 300 68 03  
Fax +41 22 300 68 04  
paul.kane@caisserie-industrielle.ch



**Philippe Taillé**

BOULANGERIE  
PATISSERIE  
TEA-ROOM

20, rampe de Cologny  
1223 COLOGNY / GÈ

Tél. 022 736 26 96 • Fax 022 735 60 02

72, rue Montchoisy 51, rte de Florissant  
1207 GENEVE 1206 GENEVE  
Tél. 022 736 26 93 Tél. 022 346 38 18

58, rue Jacques-Dalphin 106, Bois de la Chapelle  
1227 CAROUGE 1213 ONÈX  
Tél. 022 301 92 63 Tél. 022 793 93 15

FERMÉ LE LUNDI





# Un moment colognote avec Jeanine Strasser

Propos recueillis par Richard Lefebvre - Conseiller municipal

## - Jeanine Strasser, depuis quand êtes-vous Colognote ?

Depuis ma naissance! Mon père avait repris la boulangerie du village 3 ans auparavant. J'y ai vécu toute ma vie sauf une année à Saint-Loup (VD) et une année à Malagnou.

## - 3 mots qui qualifient Cologny ?

Privilégiée, diversifiée, à taille humaine.

## - Votre plus beau souvenir colognote ?

Quand j'étais petite, l'école du village se trouvait dans l'actuel bâtiment du Lion d'Or et il y avait 4 degrés par classe. Les « petits » laissaient trainer leurs oreilles lorsque l'instituteur, Raymond Brustlein, faisait la leçon aux « grands », et prenaient ainsi de l'avance sur le programme ! Madame Brustlein avait l'œil à tout et nous grondait souvent, mais nous n'étions pas les seuls visés : il suffisait que le bus ait deux minutes d'avance ou de retard pour qu'elle appelle immédiatement la centrale pour se plaindre! C'était pendant la guerre. Le tram montait alors jusqu'à la croisée de Cologny (giratoire de la route de Vandœuvres) d'où filaient 2 lignes de bus vers la campagne. On mangeait du pain aux pommes de terre...

## - Une réalisation communale qui vous plaît particulièrement ?

Je trouve la place du Manoir très harmonieuse, et salue le courage des autorités politiques de l'époque d'avoir fait ce choix architectural!

## - Quelques légitimes motifs de fierté liés à votre engagement communal ?

Je citerais d'abord le Club des Aînés, fruit d'une discussion avec Ariane Grange à la commission sociale. Un sondage à la population plus tard et il voyait le jour en 1981!

Ensuite, l'accueil d'un couple de réfugiés chiliens, les époux Gutierrez, en 1985. Par le biais du HCR, ils avaient été placés à Cologny où ils sont restés 2 ans. Lidia Gutierrez a maintenant 94 ans et elle est rentrée définitivement au Chili il y a 3 ans. Et bien sûr l'opération villages roumains, dont Cologny a été l'une des premières communes suisses participantes. J'ai fait 4 voyages, dont certains furent épiques. Je reçois toujours les vœux de Noël de nos amis roumains!

## - Des regrets pour la Commune ?

Le nouveau quartier de la Tulette est plutôt réussi, mais je déplore qu'une

grande partie de ses appartements aient été réservés aux amis des promoteurs plutôt que de bénéficier aux familles.

## - Le lieu de la commune qui vous émeut le plus ?

Le « bas » du village où s'enracinent mes souvenirs d'enfance: la boulangerie, la place Pierre Gautier, le temple, ...



Jeanine Strasser a vécu 83 années à Cologny. Elle en est une mémoire vivante !



- 1931 : naissance à Cologny
- Ecoles infantine et primaire à Cologny, puis école de commerce de Sécheron
- Travaille 10 ans chez Fleuriot puis devient aide-infirmière et aide-familiale lorsque la Suisse manque de personnel hospitalier dans les années 1960
- Responsable de la formation des aides-familiales à Genève pendant 20 ans
- Conseillère municipale de 1979 à 1997





# Notre nouveau site internet est en ligne !

Par Georges Kaleas - Conseiller municipal

Nous avons profité de la refonte du site du PLR Genève et des associations genevoises pour participer à ce projet et vous proposer cette nouvelle plateforme sur laquelle, nous l'espérons, vous trouverez l'information recherchée.

L'objectif principal de notre site web est d'offrir une navigation facile et conviviale. Outre la page d'accueil où sont regroupés les articles à la une et les événements à venir, trois autres sections sont proposées:

La rubrique « PLR Cologny » vous présente notre équipe, notre programme et les valeurs de notre parti.

« Articles » vous permet de filtrer par thème la totalité des articles publiés.

« Agenda » vous informe de tous les événements organisés par le PLR Cologny.

De manière interactive, vous pourrez vous inscrire très facilement à ces événements ainsi qu'à notre Newsletter pour être averti dès qu'un nouvel article est publié.

Avec un design jeune et coloré, notre site est évidemment compatible avec les smartphones et les tablettes. Partager son contenu sur les réseaux sociaux et accéder directement à notre page Facebook et prochainement Twitter est facile et intuitif.

De nouvelles fonctionnalités sont à l'étude comme des formulaires interactifs, des galeries photo et une section sondages.

Dans l'immédiat, toute l'équipe du PLR Cologny travaille à enrichir le contenu du site et vous verrez apparaître bientôt de nouveaux articles sur l'actualité communale et cantonale.

Prenez quelques instants pour découvrir notre site et surtout faites nous savoir ce que vous en pensez. Quelles sont les rubriques que vous souhaiteriez voir ajoutées, quelles fonctionnalités devraient être améliorées. N'hésitez pas à laisser vos commentaires sur la page d'accueil.

Toute l'équipe PLR Cologny vous souhaite une excellente visite!



Scannez-moi





# La Rade s'embellit

Par Karine Salibian Kolly - Habitante de Cologny

Les autorisations de construire liées au projet de plage et de port publics aux Eaux-Vives ont été délivrées début janvier 2017 et aucun recours n'a été déposé de sorte que les premiers travaux pourront débuter à la fin de saison estivale 2017.

Pour rappel, il est prévu de réaliser un site de baignade de 400 m qui s'étendra le long du lac, en prolongement de Baby-Plage, ainsi qu'un parc public et un jardin d'eau. En face du port de la Nautique, un nouveau port public sera créé, destiné aux navigateurs de bateaux de plaisance ou de dériveurs ainsi qu'aux pêcheurs professionnels.

Par ailleurs, en collaboration étroite avec la commune de Cologny, l'Etat de Genève développe un projet visant à améliorer les accès au lac le long du quai de Cologny et de créer environ 35'000 m<sup>2</sup> d'espaces destinés à la baignade, tout en réalisant

de nouveaux milieux lacustres naturels d'environ 15'000 m<sup>2</sup>. Ce projet, qui a déjà fait l'objet d'une large consultation auprès des milieux concernés, pourrait démarrer dès 2018 et s'établir en plusieurs étapes pour autant que les autorisations nécessaires soient délivrées dans des délais raisonnables.

Parallèlement et en complément des infrastructures de renaturation des rives du lac, un projet d'étude d'aménagement du quai de Cologny est en cours de finalisation entre la commune et l'Etat. Ce projet s'inscrit pleinement dans les mesures prévues par le projet d'agglomération Grand Genève, dont le financement a d'ores et déjà été voté par le Grand Conseil fin novembre 2016.

La cohérence liée à ces deux projets le long du quai de Cologny est assurée par la commune, qui dispose d'un budget de

3 millions de francs, ainsi que par l'Etat de Genève, soit pour lui le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, qui est compétent tant en matière d'infrastructures lacustres que d'aménagements routiers. Espérons que ces projets novateurs et enthousiasmants puissent se réaliser encore durant cette décennie.



## le déménagement en douceur



Devis gratuit

**BALESTRAFIC**

Certifié **Charte** Qualité  
**AGED**

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - [www.balestrafic.ch](http://www.balestrafic.ch)



# L'Association des Parents d'Elèves de Coligny

Ayala Borghini - Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de Coligny (APEC)

Comme la plupart des écoles du canton, l'Ecole du Manoir est dotée d'une Association des Parents d'Elèves, l'APEC. Le comité est composé de huit membres, six mamans et deux papas, dont une présidente, une secrétaire et un trésorier. Chaque parent d'élève peut être sociétaire; la cotisation annuelle est de CHF 30.-.

L'association a notamment pour but de développer des liens entre les parents, les enfants, les enseignants et les autorités communales, en insufflant un esprit de partage et de convivialité. L'APEC crée ainsi des événements saisonniers, une fête de la rentrée, la fête de l'Escalade et le goûter du printemps qui sont autant d'occasions pour les parents de se rencontrer et pour les enfants d'accueillir avec joie leurs parents au sein de l'école. Des liens sociaux peuvent alors se nouer comme des amitiés ou des réseaux d'entraide. L'APEC cherche aussi chaque année à élaborer un projet spécifique sportif, artistique ou ludique.

En-dehors de ces moments de convivialité, l'APEC est aussi un lieu d'accueil pour des parents inquiets, embarrassés ou irrités concernant des questions liées à l'école. Pour la première fois cette année, l'association était présente le jour de la rentrée pour informer les parents de divers événements et se montrer disponible pour

recueillir les premières impressions des « nouveaux » parents. D'année en année, les « anciennes » mamans retrouvent les questions qu'elles se sont posées lors de leur première rentrée! La transition du parascolaire au scolaire ne s'avère pas toujours aisée. Quelle sécurité pour mon enfant? Est-ce que l'école est fermée pendant les heures de classe? Qui surveille mon enfant à la sortie de l'école? Et pendant les récréations? L'APEC cherche ainsi à créer des opportunités de débat entre les parents. Quand faut-il demander de nouvelles mesures de sécurité? Quand faut-il reconnaître l'importance de la transmission de certaines valeurs au sein de l'école, comme par exemple l'autonomisation progressive de l'enfant et l'intériorisation des règles de la vie en collectivité? L'APEC se souhaite ainsi un lieu de discussion et d'ouverture où les différents styles parentaux se rencontrent et peuvent s'enrichir mutuellement.




Chaque personne est unique. Sa santé est notre seule préoccupation.

  
**Pharmacie de Coligny**  
 Christine Fumeaux  
 Homéopathie  
 Livraison gratuite à domicile

Place du Manoir 20  
 1223 Coligny  
 Tél. 022 735 35 84  
[www.pharmaciedecoligny.ch](http://www.pharmaciedecoligny.ch)



Sur mesure

**GRANGE & CIE**  
 AGENCE IMMOBILIERE

DEPUIS 1849  
 VOTRE ADRESSE. NOTRE PASSION.

[WWW.GRANGE.CH](http://WWW.GRANGE.CH)



**Gilles DUPONT  
 Thomas BYRNE**

Auberge du Lion d'Or

Place P. Gautier 5  
 1223 Coligny  
 T: +41 (0)22 736 44 32  
 F: +41 (0)22 786 74 62  
[www.liondor.ch](http://www.liondor.ch)



**Noël**

**FOURRURES**

PROFITEZ DE NOS ATELIERS

CONSERVE RÉPARE TRANSFORME

1, place Claparède, GENEVE - 022 346 28 55



Par Olivier Girardet – Conseiller municipal, Vice-Président du PLR de Cologny .....

### Genève Plage

Le Conseil municipal a reçu le 19 janvier 2017 M. François Longchamp, Président du Conseil d'Etat, et M. Guillaume Zuber, Directeur du service de surveillance des communes, afin de présenter le projet de cession de Genève Plage à la commune de Cologny par l'Etat de Genève. Cette séance d'information et de présentation n'est que le début du processus de réflexion et d'études entamé par notre conseil.

### Urbanisme

La commission de l'urbanisme se réunit régulièrement concernant l'aménagement du centre du village et plus particulièrement de la parcelle acquise au chemin des Fours. De nombreuses séances ont déjà été menées avec le bureau d'urbanisme mandaté. Le Conseil administratif a rencontré en décembre le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers afin de valider les hypothèses de travail de la commune, dont la construction de logements, notamment avec encadrement pour les personnes âgées.

### Voie de bus

Concernant la route de Vandoeuvres, sachez que l'Etat de Genève a rouvert le dossier d'étude pour la création d'une voie de bus. Une situation dans laquelle des bus peuvent mettre plus de 30 minutes pour aller de la croisée de Cologny à la Gradelle est tout simplement inacceptable. Les habitants ne doivent pas subir de tels désagréments et nous sommes déterminés à pousser l'Etat à agir au plus vite et régler ce problème.

### Centre sportif de Cologny

Le fitness du Centre Sportif de Cologny (CSC) va s'agrandir. En effet, un espace de presque 200m<sup>2</sup> vide et inutilisé sera aménagé et mis aux normes. Les travaux ont commencé en février et devraient durer jusqu'à fin mai. Cet agrandissement permettra d'augmenter la surface du CSC qui est dévolue aux exercices au sol. Notre conseil avait voté l'année dernière l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 800'000.- destiné à cet aménagement.

